

Institut du Financement des Professionnels de l'Immobilier

IFPI Imm : Chantiers & Collaborations

1 décembre 2021

Nos **chantiers en cours** sont d'une grande variété, et notamment :

- Certificat de projet Loi Climat : suite à l'adoption de notre dispositif (Article 212 de la Loi Climat & Résilience), nous veillons activement à la rédaction du décret d'application et à sa mise-en-œuvre effective
- Indicateurs ESG : notre atelier proposera des solutions consensuelles permettant aux financeurs d'actifs immobiliers une harmonisation de leur reporting aux autorités de tutelle fondé sur de la data standardisée
- Financement des nouveaux usages : suite à un premier webinar réussi concernant le financement hôtelier, nous étendons nos travaux aux domaines du coworking et du coliving
- Produits de demain : suite à des ateliers rassemblant l'ensemble des spécialistes de la conception et la fabrication des bureaux neufs, notre groupe de travail se penchera à la fois sur le parc des bureaux existants, et sur d'autres secteurs en évolution rapide, tel que la logistique

Nos actions n'ont réussi que grâce à nos **collaborations** avec notamment :

- la Fédération des Promoteurs Immobiliers, le Conseil National des Centres Commerciaux, la Fédération des Sociétés Immobilières et Foncières et la Fédération Française du Bâtiment sur le certificat de projet friches
- le Haut Conseil de Stabilité Financière, le Trésor et la Banque de France sur la stabilité financière
- le Conseil régional Île-de-France sur son attractivité
- la Chancellerie et la Fédération Bancaire Française sur les sûretés immobilières
- le Comité de Bâle et l'Autorité bancaire européenne sur la réglementation bancaire

Nous entendons poursuivre ces démarches communes sur d'autres **grands enjeux**, tels que le bail commercial et les transports en Île-de-France.